



**Offre réservée aux nouveaux clients**

**0€ DE FRAIS  
AU QUOTIDIEN**

**100% d'expertise  
pour vos  
investissements**

**CCF | BANQUE PATRIMONIALE DEPUIS 1917**

CCF - S.A. au capital de 147 000 001 euros, agréée en qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle 75007 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 030 182 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

# 0€ DE FRAIS AU QUOTIDIEN

## **Carte Visa Premier - OFFERTE**

La carte bancaire<sup>(1)</sup> aux services Premium  
et aux garanties optimales<sup>(2)</sup>



## **Paiements à l'étranger - SANS FRAIS**

Aucune commission CCF sur vos opérations par carte  
partout dans le monde



## **Frais de tenue de compte - OFFERTS**

Offre sous conditions<sup>(3)</sup> dès domiciliation bancaire mensuelle de 2 000 €  
et 25 000€ d'avoirs confiés en investissement

# 100% D'EXPERTISE POUR VOS INVESTISSEMENTS

## **Compte à Terme au taux boosté de 5%**

Pour dynamiser votre épargne pendant 3 mois  
en toute sécurité<sup>(4)</sup>



## **Sélection des meilleurs produits d'investissement**

Parmi les plus grandes institutions financières telles que  
Eurazeo, HSBC Asset Management, Morgan Stanley,  
Rothschild & Co Asset Management<sup>(5)</sup>



## **Conseiller expert dédié**

Disponible et à l'écoute pour vous accompagner  
vous et votre famille

Pour en savoir plus et convenir  
d'un rendez-vous : **ccf.fr/devenir-client**

(1) Carte bancaire Visa Premier : fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) sous réserve d'acceptation de la banque. Carte bancaire Visa Infinite : fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) sous réserve d'acceptation de la banque.

(2) Dans la limite des dispositions de la notice d'information. Garanties d'assurance et d'assistance souscrites par Visa Europe Limited auprès d'Axa France Vie, d'Axa France IARD, de Fragonard Assurances, entreprises régies par le Code des assurances et par le CCF auprès d'AIG Europe S.A.

(3) Pour toute 1<sup>ère</sup> ouverture d'un compte bancaire CCF à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025 et avant le 31 décembre 2025. Offre réservée aux personnes majeures capables résidant en France métropolitaine et valable pour toute première ouverture effective d'un compte de dépôt CCF individuel ou joint (hors compte professionnel) assortie de la souscription d'une carte bancaire Visa Premier ou Visa Infinite (hors convention CCF Essentiel) avant le 31 décembre 2025, sous réserve d'acceptation de la banque (hors étudiants, salariés et conjoints de salariés du Groupe CCF et tout client ayant ouvert un premier compte de dépôt au CCF à l'occasion de la souscription d'un crédit immobilier apporté par un courtier). Sous réserve de respecter les conditions d'activité requises détaillées ci-dessous, les frais de tenue de compte, la cotisation mensuelle de la carte bancaire (une cotisation carte maximum par personne) ainsi que les frais perçus par le CCF et liés aux opérations de paiement avec celle-ci en devise autre que l'euro, seront remboursés chaque mois (au plus tard le 15 du mois) et ce pendant une durée de 3 ans maximum à compter de la date d'ouverture de votre compte de dépôt CCF. Le remboursement des frais perçus par le CCF et liés aux opérations de paiement effectués avec la carte bancaire Visa Premier ou Visa Infinite en devise autre que l'euro, s'entend hors frais de conversion monétaire perçus par Visa. Consultez la brochure tarifaire disponible en agence et sur le site [ccf.fr](http://ccf.fr). Critères d'activité à respecter tous les mois (apprécié au niveau du titulaire du compte de dépôt ou du ménage (personnes physiques mariées, pacsées, en union libre, et résidant à la même adresse) :

- Versement mensuel au crédit du(des) compte(s) de dépôt CCF d'un montant minimum de 2 000€ (hors virement compte à compte CCF)

Et,

- Détention au CCF d'avoirs d'un montant minimum de 25 000€ pour la gratuité de la carte Visa Premier, 50 000€ pour la gratuité de la carte Visa Infinite. La vérification de la valorisation des avoirs confiés sera réalisée chaque fin de mois, dernier jour ouvrable. Cette valorisation sera soumise aux fluctuations de marché à la hausse comme à la baisse en cas d'investissement dans des produits soumis à ces variations.

(4) Compte à Terme (CAT) au taux fixe de 5% brut pendant 3 mois. Offre réservée à toute personne physique ayant ouvert un 1<sup>er</sup> compte de dépôt CCF individuel ou joint, assorti d'une carte bancaire (Visa Premier ou Visa Infinite, hors convention CCF Essentiel) entre le 1<sup>er</sup> juillet 2025 et le 31 décembre 2025. Offre limitée à un Compte à Terme par personne éligible, d'une durée de 3 mois, non renouvelable, pour un montant maximum de 50 000€ (minimum : 7 500€). Ce Compte à Terme devra obligatoirement être souscrit dans un délai de 3 mois maximum suivant l'ouverture du compte de dépôt susvisé. Taux actuariel annuel brut de 5% fixe (soit un taux nominal annuel de 4,9%), hors impôt sur le revenu et prélèvements sociaux applicables selon la réglementation en vigueur s'agissant des personnes physiques résidentes fiscales françaises. Le taux du CAT est subordonné au maintien du compte de dépôt et du Compte à Terme jusqu'à son échéance. En cas de demande de remboursement anticipé du compte à terme avant l'échéance des 3 mois, le taux d'intérêt servi sera minoré selon les conditions définies au contrat. Si la demande de remboursement anticipé a pour conséquence de ramener la durée de placement à moins d'un mois, il ne sera servi aucun intérêt.

(5) Mandat de gestion Rothschild & Co Asset Management. Le client bénéficiera d'une réduction de 50% sur les 2 premières facturations des frais de gestion de son mandat Rothschild. Offre réservée à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine, ayant ouvert un 1<sup>er</sup> compte de dépôt CCF individuel ou joint, assorti d'une carte bancaire (Visa Premier ou Visa Infinite, hors convention CCF Essentiel) entre le 1<sup>er</sup> juillet 2025 et le 31 décembre 2025. Le mandat de gestion devra obligatoirement être souscrit dans un délai de 3 mois maximum suivant l'ouverture du compte de dépôt susvisé.

Le CCF délègue la gestion financière de la gamme des mandats à Rothschild & Co Asset Management. Nos mandats sont destinés à des investisseurs non professionnels au sens de la réglementation européenne MIF. Les références au mandat Rothschild dans cette offre n'ont aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni un conseil en investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. En conséquence, ni le CCF, ni Rothschild & Co Asset Management ne saurait être tenus responsables d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des seules informations contenues dans cette offre. Le souscripteur éventuel devra au préalable s'assurer de la compatibilité de la souscription avec la réglementation dont il relève. Le capital n'est pas garanti. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Pour une information détaillée concernant les risques associés, se référer à la convention de mandat. Votre conseiller en agence se tient à votre disposition pour tout complément d'information. Rothschild & Co Asset Management – Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, Siège social : 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026). Le CCF n'a pas de lien capitalistique avec une société de gestion appartenant au même groupe financier. Le CCF entretient des liens économiques avec les partenaires sélectionnés.

**Publié par le CCF**  
**07.2025**

**CCF** - S.A. au capital de 147 000 001 euros, agréée en qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle 75007 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 030 182 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Réf. 25.037